

# L'épreuve du Baccalauréat. Sections européennes histoire géographie

1

N. Dupré, D. Roou  
IA-IPR histoire géographie  
Mai / Juin 2016

# L'ÉPREUVE DE DNL

- Un contrôle continu
  - portant sur l'ensemble du travail de l'année.
- Une épreuve orale le jour du baccalauréat:
  - Conduite dans la langue étrangère
  - En deux parties de 10 minutes chacune
  - Avec un temps de préparation total de 20 minutes.
  - **Un seul sujet est proposé au candidat.**
  - Le candidat se présente devant le jury avec une liste où sont rappelés les thèmes (académiques) traités dans l'année et les activités liées à la section européenne.
  - **Le questionnement proposé au candidat doit se fonder sur sa liste**
  - il faut éviter les questionnements fermés et/ou ceux qui ne porteraient que sur des points de détail : il faut aider les candidats à s'exprimer et rester bienveillant.

# Première partie: l'interrogation sur support documentaire

## Le support documentaire

- Il s'agit d'un sujet comportant un ou deux documents, normalement inconnus de l'élève et remis par l'examineur.
- Les sujets comportent des documents de natures variées mais sont tous disponibles sous format « papier ».
- Ce sujet est obligatoirement pris parmi ceux qui ont été établis par la commission académique.
- Les examinateurs ont reçu un code d'accès pour s'en saisir sur la plateforme académique
- L'impression doit être réalisée en couleur

## L'interrogation orale.

- L'examineur laisse l'élève s'exprimer. Il s'agit d'abord d'un bref exposé analysant le document et répondant au sujet posé.
- Mais si le candidat ne couvre pas le temps requis, l'examineur peut lui poser des questions sur le document.
- Elle est menée intégralement dans la langue étrangère.

## Seconde partie: L'entretien mené avec le jury

- Sur la liste des thèmes étudiés (il peut élargir la problématique de la 1<sup>o</sup> partie).
- Sur les activités de l'année.
- Sur l'expérience « européenne » de l'élève, ses projets.

4

-Des questions étudiées et des activités réalisées dans l'année indiquées dans la liste du candidat. A défaut, l'entretien permet de les préciser

Un échange  
dialogué

- Conduit dans la langue étrangère
- Et de manière libre: des questions non préparées et non stéréotypées

# La notation

- Épreuve orale : 80% de la note
  - Les deux parties de l'épreuve orale : 50/50

5

• Contrôle continu : 20%

➤ Jury : Binôme professeur DNL et professeur de langue

# Une grille d'évaluation académique valable pour toutes les disciplines

1° partie de l'épreuve <b>EXPOSÉ</b>	2° partie de l'épreuve <b>ENTRETIEN</b>	<b>RECEVABILITÉ LINGUISTIQUE</b>
<b>Degré 1</b> <b>1 ou 2</b> - Présentation du document incomplète, paraphrasique, peu organisée - Compréhension partielle du document - Discours simple et bref à partir du document - Paraphrase succincte	<b>Degré 1</b> <b>1 ou 2</b> - Difficultés à répondre à la question posée - La communication repose sur la répétition et reformulation - Connaissances très limitées	<b>Degré 1</b> <b>1 ou 2</b> - S'exprime dans une langue tout juste intelligible malgré de nombreuses pauses et faux démarrages - Vocabulaire très limité - Nombreuses erreurs syntaxiques et phonologiques
<b>Degré 2</b> <b>3 ou 4</b> - Présentation du document apportant les éléments essentiels à sa compréhension - Idées essentielles identifiées - Discours bref mais organisé (quelques connecteurs) à partir du document	<b>Degré 2</b> <b>3</b> - Communication d'informations limitées avec besoin de relance - Réponse et réaction simple, sans prise d'initiative - faible capacité à corriger les erreurs	<b>Degré 2</b> <b>3</b> - S'exprime dans une langue intelligible - Vocabulaire spécifique limité - Erreurs élémentaires
<b>Degré 3</b> <b>5 ou 6</b> - Présentation complète (nature/source/date et contexte/idée principale) et pertinente du document. - Réponse, même partielle au sujet - Discours nuancé, explicatif avec utilisation pertinente du document - Bonne utilisation des connaissances	<b>Degré 3</b> <b>4</b> - Bonne implication dans l'échange - maîtrise suffisante des connaissances/notions requises - Correction des erreurs et reformulation	<b>Degré 3</b> <b>4</b> - Maîtrise de la langue globalement correcte (syntaxe et prononciation) malgré des erreurs possibles - Vocabulaire spécifique approprié
<b>Degré 4</b> <b>7 ou 8</b> - Réponse aboutie à la problématique - Discours argumenté et nuancé - Exploitation riche et fine du document - Bon niveau de culture et esprit critique	<b>Degré 4</b> <b>5 ou 6</b> - Capacité à élargir et à réagir à des questions non préparées - Expression convaincante d'un point de vue argumenté	<b>Degré 4</b> <b>6</b> - S'exprime dans une langue fluide et correcte (syntaxe et phonologique) - Vocabulaire spécifique approprié et étendu - Quelques erreurs possibles qui ne nuisent pas à l'intelligibilité du propos.
<b>Note A :</b> <b>/ 8</b>	<b>Note B :</b> <b>/6</b>	<b>Note C</b> <b>/6</b>
<b>Appréciation</b>		<b>TOTAL</b> <b>/20</b>